

# COMMUNE DE SCHERWILLER

## Réunion du Conseil Municipal du 8 mars 2022

Membres en exercice : 23

Présents : 17

Absents et excusés : 6

Procurations : 6

DCM-2022-03-7

### 7. FINANCES

#### Tarifs des services- mise à jour 2022

**Rapporteurs :** Monsieur Olivier SOHLER, Maire,  
Monsieur Jean-Philippe HIHN, Adjoint,

La Municipalité propose au Conseil Municipal l'application des tarifs des différents services ci-dessous :

<b>SALLE POLYVALENTE</b> <b>Alphonse HAAG</b> <b>Tarif à la journée</b>	<b>Tarifs</b>	
	<b>Particuliers, associations, entreprises, ou organismes divers Contribuables de Scherwiller</b>	<b>Particuliers, Associations, Entreprises ou organismes divers de l'extérieur</b>
Fête de famille	250,-€	350,-€
Location à but lucratif	250,-€	350,-€
Exposition – Vernissage ou location ½ journée	150,-€	200,-€
Assemblées Générales d'entreprises, CE, ... (avec cuisine)	250,-€	350,-€
Location salle 1er étage pour fête de famille (salle 13)	50,-€	70,-€
Location salle dite « entre-sol »	25,-€	35,-€
Local cuisine (sans vaisselle)	60,-€	80,-€
Mise à disposition de la sono	30,-€	50,-€

<b>SALLE POLYVALENTE</b> <b>Alphonse HAAG</b> <b>Tarif horaire</b>	<b>Tarifs</b>	
	<b>Particuliers, associations, entreprises, ou organismes divers Contribuables de Scherwiller</b>	<b>Particuliers, Associations, Entreprises ou organismes divers de l'extérieur</b>
Grande salle	50,-€	60,-€
Salle 13	10,-€	15,-€
Salle dite « entre-sol »	7,-€	10,- €
Cuisine	10,-€	15,-€

<b>SALLE POLYVALENTE</b> <b>Alphonse HAAG</b>	<b>Utilisation par les Associations locales</b>
	Mise à disposition gratuite

<b>MAISON DES ASSOCIATIONS</b>	
Salles 1 et 4 Maximum 50 personnes	Pour les associations 10.00 € par heure 50.00 € par journée

<b>ANCIENNE ECOLE (centre)</b>	<b>Tarifs</b>
Structure modulaire/ salles	10,-€ / heure 50,-€ / journée

<b>ANCIENNE ECOLE DE KIENTZVILLE</b>	<b>Tarifs</b>
Salle ou préau maximum 30 personnes	10,-€ / heure 50,-€ / journée

<b>ECOLE MATERNELLE</b>	<b>Tarifs</b>
Salle de jeux maximum 30 personnes	10,-€ / heure 50,-€ / journée

<b>ECOLE ELEMENTAIRE - ALUMNAT Salle évolution</b>	<b>Tarifs horaires</b>
Tarif à l'heure pour tout type d'occupation	12,- €/heure

<b>EQUIPEMENT SPORTIF COUVERT Thierry OMEYER</b>	<b>Tarifs</b>
<b>Forfait 1</b> Hall + petite salle + 2 vestiaires + sanitaires	200,-€ / demi-journée 350,-€ / journée
<b>Forfait 2</b> Hall + grande salle + 2 vestiaires + sanitaires	350,-€ / demi-journée 500,-€ / journée
<b>Forfait 3</b> Hall + petite salle + grande salle + vestiaires + sanitaires	500,-€ / demi-journée 750,-€ / journée
Tarif à l'heure pour entrainement ou match (Occupation permanente sur l'année)	12,-€
<b>Options</b>	
Forfait BAR	20,-€
Vestiaire supplémentaire	15,-€ / demi-journée 25,-€ / journée
Location vaisselle	50,-€

<b>CLUB HOUSE</b>	<b>Tarifs</b>	
	<b>Particuliers, associations, entreprises, ou organismes divers Contribuables de Scherwiller</b>	<b>Particuliers, Associations, Entreprises ou organismes divers de l'extérieur</b>
Priorité aux membres de l'USS	100,-€	150,-€
Le mis à disposition à l'euro symbolique par an à l'USS (*)		

<b>APPE</b>	<b>Tarifs</b>
La Commune en interdit la location en raison de la présence de l'étang (risque).	

<b>COSEC Dr. Frédéric KOCH</b>	<b>Tarifs</b>
Remboursement par les associations locales utilisatrices à la Commune	6,-€ / heure  <i>La Communauté de Commune de Sélestat facture à la Commune 12,-€ / heure d'occupation par les associations locales.</i>

<b>LOCATION MATERIEL</b>	
Barrière métallique 2,50m (prix par pièce et par jour)	5,-€
Panneau de signalisation routière (prix par pièce et par jour)	3,-€
Tracteur avec conducteur (tarif horaire)	100,-€
Chapiteaux	Mise à disposition uniquement aux associations locales
Garnitures + tonnelle	Mise à disposition uniquement aux associations locales
Grilles d'exposition	Mise à disposition uniquement aux associations locales
Il est rappelé que tout le matériel est mis à disposition gratuitement aux associations locales	

<b>PHOTOCOPIES</b>	<b>Tarifs</b>	
<b>Régie : Noir et blanc public</b>		
Feuille A4	0,20€	Tarif simple
Feuille A4 recto-verso	0,40€	Pour les copies R/V et A3 tarif simple X2
Feuille A3	0,40€	Pour les copies R/V et A3 tarif simple X2
Feuille A3 recto-verso	0,80€	Pour les copies R/V et A3 tarif simple X2
<b>Régie : Couleurs public</b>		
Feuille A4	1,-€	Tarif simple
Feuille A4 recto-verso	2,-€	Pour les copies R/V et A3 tarif simple X2
Feuille A3	2,-€	Pour les copies R/V et A3 tarif simple X2

Feuille A3 recto-verso	3,-€
<b>Associations</b>	
25,-€/1000 feuilles A4 noir et blanc avec fourniture de papier par l'association	
100,-€/1000 feuilles A4 couleur avec fourniture de papier par l'association	

<b>PARTICIPATIONS</b>	<b>Tarifs</b>
Participation de la Commune aux frais de séjour des enfants y compris étudiants en voyage scolaire, classe d'études ou séjour pédagogique.	5,03€ / enfant / jour avec une participation maximale de 30.00, - €/ enfant / an <i>sans condition de durée minimale pour les collégiens et lycéens de Scherwiller</i>

<b>OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC</b>	<b>Tarifs</b>
Pose d'échafaudage pour travaux ou benne, pour une durée inférieure à un mois	100,-€
Occupation du domaine public - délibération du 28.05.2014	5,-€ / m <sup>2</sup> / an
Droit de place/jour camion - de 5 mètres (forfait)	10,-€
Droit de place/jour camion + de 5 mètres (tarif au mètre linéaire)	2,50€ / mètre

<b>CONCESSION DE CIMETIERE</b>	<b>Tarifs</b>
<b>Tombe simple</b>	
durée : 15 ans	150,-€
durée : 30 ans	250,-€
<b>Tombe double</b>	
durée : 15 ans	300,-€
durée : 30 ans	400,-€
<b>Tombe triple</b>	
durée : 15 ans	450,-€
durée : 30 ans	550,-€
<b>Tombe quadruple</b>	
durée : 15 ans	600,-€
durée : 30 ans	700,-€
<b>Columbarium</b>	
durée : 15 ans	500,-€
durée : 30 ans	1 000,-€

<b>MISE A DISPOSITION D'AGENTS MUNICIPAUX</b>	<b>Tarifs</b>
Remboursement des frais	Traitement brut annuel de l'agent ou des agents concernés majoré des cotisations patronales annuelles de l'année N-1 divisé par le nombre d'heure annuel (soit 1820 heures)

Il est demandé au Conseil Municipal,

**D'APPROUVER** l'application des tarifs des services ci-dessus.

-----  
Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

**APPROUVE** l'application des tarifs des services ci-dessus.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Pour extrait conforme  
SCHERWILLER, le 10 mars 2022

Le Maire



Olivier SOHLER